

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0799 du 09/07/2021

Arrêté du 29 avril 2021

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, ET AFFECTATION ET NOMINATION D'INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, et affectation et nomination d'inspecteurs des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2021.

Date d'application : 01/07/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, ET AFFECTATION ET NOMINATION D'INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, ET AFFECTATION ET NOMINATION D'INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021



ARRÊTÉ

portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, et affectation et nomination d'inspecteurs des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2021

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1392 du 21 septembre 2017 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu la demande des intéressés.

ARRÊTE :

Article 1 : Les inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, dont les noms suivent sont affectés dans les fonctions ci-dessous désignées, dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
HAURILLON	CHAFIA	169935	DRFIP SEINE-MARITIME SPF DIEPPE	DDFIP ARDECHE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/07/2021
PILON	SABINE	178914	DDFIP LANDES EMPLOI ADMINISTRATIF	SDNC EMPLOI ADMINISTRATIF AMIENS	01/07/2021

Article 2 : Les inspecteurs des Finances publiques dont les noms suivent sont nommés inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, et affectés en cette qualité dans les fonctions ci-dessous désignées, dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Grade-Echelon Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade-Echelon Date de prise de rang Date d'effet
CONTEMORI	PATRICE	190006	Insp FiP08 01/05/2019	DRFIP LOIRET EMPLOI ADMINISTRATIF	DDFIP VOSGES EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CL NORM 01 01/07/2021 01/07/2021
HELIN	SEVERINE	183406	Insp FiP09 01/07/2021	DRFIP LOIRE-ATLANTIQUE EMPLOI ADMINISTRATIF	DDFIP DORDOGNE EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CL NORM 01 01/07/2021 01/07/2021
SABLON	PIERRE	202079	Insp FiP08 01/02/2019	DISI GRAND-EST EMPLOI ADMINISTRATIF	SDNC EMPLOI ADMINISTRATIF CHALONS-EN-CHAMPAGNE	IDIV FIP CL NORM 01 01/07/2021 01/07/2021

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 29 AVRIL 2021
POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES,
ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756